

Arleux : l'ASLA, une association qui ne manque pas de mordant!

Affiliée à la fédération sportive des loisirs canins, l'Association sports et loisirs d'Arleux tient aujourd'hui son assemblée générale. Forte d'une centaine d'adhérents, elle ouvre ses portes aux binômes humains-canins.



Créée en 2005, forte d'une centaine de membres, l'Association sports et loisirs arleusiens (ASLA) est affiliée à la fédération sportive des loisirs canins et participe à des rencontres européennes.

« *Partager le plaisir de pratiquer un sport dans la bonne humeur et le respect.* » Voilà la devise de l'ASLA à laquelle cinquante femmes et cinquante hommes ont souscrit. Respect de la parité hommes-femmes donc. « *Mais aussi respect des ressources physiques de nos sportifs : chacun y va à son rythme. On vient d'abord pour se faire plaisir !* » indique plus sérieusement Benoît Delaplace, le président et entraîneur de l'ASLA, qui a décroché le titre de champion d'Europe de canicross en 2005 à Saignelégier (Suisse). Et à l'ALSA, il est possible de pratiquer trois disciplines : la course à pied, le caniVTT et le canicross.

« En France et en Europe... »

« Au cours de la saison écoulée, nous avons participé à une trentaine de rencontres en France et en Europe : à Spa (Belgique) et à Amerongen (Hollande). En octobre, nous irons en Écosse », précise Benoît Delaplace, ajoutant, avec une pointe de fierté légitime : « L'ASLA a remporté en 2014 le championnat national par équipes de canicross, féminines et masculines, à Yffiniac en Bretagne. » Puis, avec un peu d'émotion : « Il y a deux ou trois ans, nous avons accueilli des personnes en situation de handicap qui ont pu faire un bout de chemin avec les chiens. Maintenant, avec mon équipe de bénévoles, nous allons préparer le canicross et le trail de l'ail fumé qui se dérouleront à Arleux en mai prochain. »

Le canicross et le caniVTT obéissent à des règles strictes. En compétition, l'homme doit présenter un certificat médical d'aptitude et son chien un certificat vétérinaire. Tous les chiens non agressifs peuvent concourir, sans distinction de taille. Ils doivent toujours être devant leurs maîtres. Le binôme peut parfois atteindre des pointes de vitesse de 30 km/h sur plusieurs centaines de mètres. De quoi entretenir une complicité sportive entre l'homme et l'animal.

Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi à 18 h 45. Rendez-vous sur le parking face au terrain de football rue du Bias à Arleux. L'assemblée générale de l'ASLA se tiendra ce dimanche à 15 h en mairie d'Arleux. ASLA : président : Benoît Delaplace ; vice-présidente : Nathalie Delaplace ; trésorière : Stéphanie Belotti ; secrétaire : Anne-Laure Zeyer ; responsable logistique : Thérèse Leblanc. Renseignements au 06 07 23 41 21 ou sur le site www.asla59.fr.